



FICHE D'INFORMATIONS

OEKO-TEX® ORGANIC COTTON

Naturellement biologique: certifié par les experts

Choisissez OEKO-TEX® ORGANIC COTTON pour une approche respectueuse de notre environnement et de votre santé. Notre certification ORGANIC COTTON offre une vérification de la ferme au produit. Les produits portant ce label ont été fabriqués sans utiliser d'OGM et ont été testés pour détecter la présence de pesticides et d'autres substances nocives.

Description du produit

OEKO-TEX® ORGANIC COTTON est une certification destinée à tout article textile composé d'au moins 70 % de coton biologique. Toutefois, les mélanges de coton conventionnel et biologique sont interdits dans cette certification.

Comme pour la norme OEKO-TEX® STANDARD 100, les articles peuvent être certifiés OEKO-TEX® ORGANIC COTTON selon 4 classes de produits différentes:

- Classe de produit I: Bébés et enfants en bas âge jusqu'à 3 ans
- Classe de produits II: Matières en contact avec la peau
- Classe de produits III: Matières sans contact avec la peau
- Classe de produits IV: Textiles de maison

Une classe de produits est le regroupement de différents articles en fonction de leur usage. Les différentes classes de produits diffèrent considérablement en termes d'exigences appliquées et spécifiques au produit, impliquant éventuellement des valeurs limites différentes.

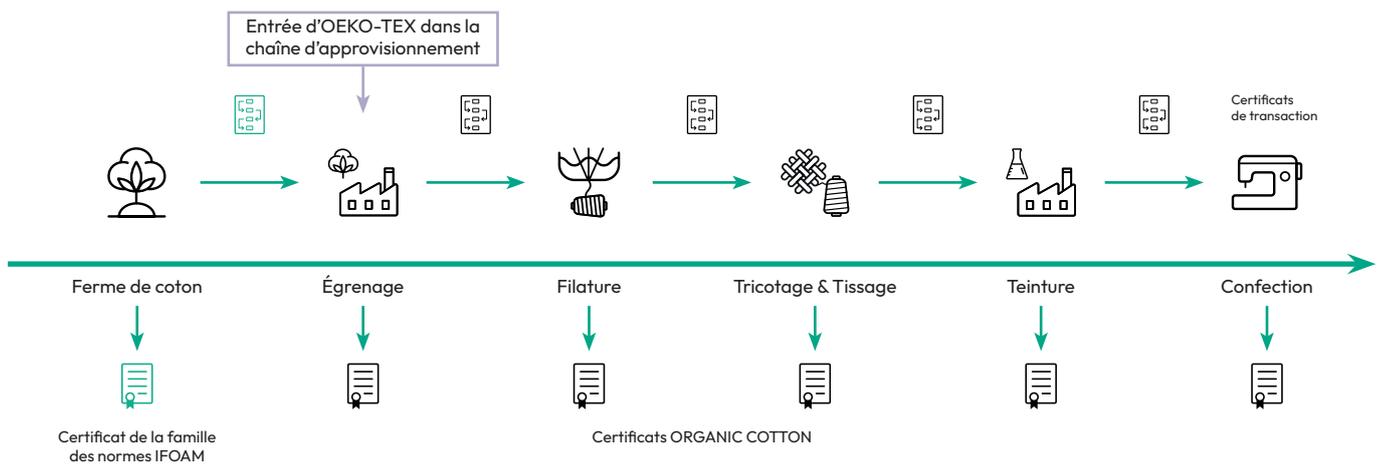
En outre, les articles peuvent être certifiés conformément à deux annexes:

- Annexe 4
- Annexe 6

L'annexe 4 comprend les exigences de base dans le but de protéger la santé des consommateurs. L'annexe 6 comprend également les produits chimiques employés dans la production, pouvant ne pas avoir d'effet direct sur la santé, mais susceptibles de nuire à l'environnement.

Les tests stricts sur les substances nocives et le catalogue de critères d'OEKO-TEX® ORGANIC COTTON comprennent:

- Le test OGM pour les articles
- La couverture complète de la chaîne de contrôle par le suivi des flux de marchandises à l'aide de certificats de transaction
- Des réglementations légales importantes telles que les colorants azoïques interdits, le pentachlorophénol, les substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS), le cadmium, le plomb, etc.
- De nombreux produits chimiques nocifs, même s'ils ne font pas encore l'objet d'une réglementation légale
- De nombreuses classes de substances pertinentes pour l'environnement
- La conformité avec plusieurs réglementations à l'échelle internationale, notamment les annexes XIV et XVII du règlement REACH de l'UE, la loi américaine CPSIA (plomb) et la réglementation européenne sur les POP
- Toutes les substances textiles pertinentes de la liste candidate des SVHC de l'ECHA sont couvertes



Les conditions préalables à la délivrance du certificat et du label OEKO-TEX® ORGANIC COTTON sont les suivantes:

- Tous les composants de l'article à certifier doivent être conformes aux conditions, aux critères d'essai et aux valeurs limites de la norme
- La chaîne de contrôle complète doit être tracée à l'aide de certificats de transaction OEKO-TEX®
- Assurance qualité opérationnelle
- Audit qualité réalisé avec succès au sein de votre entreprise par un institut OEKO-TEX® chaque année



Des avantages indéniables

- Vous pouvez apposer sur vos produits l'un des labels les plus reconnus et les plus utilisés au monde pour les textiles qui ont été testés pour détecter les substances nocives et documenter votre suivi des produits afin de protéger les consommateurs de vos produits.
- L'évaluation indépendante par les instituts OEKO-TEX® représente une mesure de confiance pour vos matériaux et produits.
- Le certificat OEKO-TEX® ORGANIC COTTON est la clé de nouveaux partenariats commerciaux, car ses critères sont souvent à la base des listes de substances à usage restreint (RSL) des chaînes de magasins, des discounters, des producteurs, etc.
- Vous bénéficiez d'une assistance pratique pour votre assurance qualité opérationnelle sans avoir à allouer vous-même des ressources.
- Un réseau d'entreprises dans le monde entier facilite la sélection des matières premières et des partenaires commerciaux tout au long de la chaîne textile.

Votre parcours vers OEKO-TEX® ORGANIC COTTON

1. Inscrivez-vous à OEKO-TEX® ORGANIC COTTON sur www.oeko-tex.com pour avoir accès à la plateforme myOEKO-TEX®.
2. Envoyez un échantillon représentatif du matériau et tous les documents nécessaires à votre institut OEKO-TEX®.
3. L'institut examinera vos produits et passera en revue tous les documents.
4. Une fois que l'échantillon aura passé avec succès les tests en laboratoire et que vous aurez fourni tous les documents nécessaires, vous recevrez le certificat et un rapport d'essai détaillé.

Validité

Le certificat ORGANIC COTTON est valable pendant un an.